



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et
services maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Waterway Barriers	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP168-171841/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20171841	Date 2017-11-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-054-26485	
File No. - N° de dossier 054ml.EP168-171841	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-29	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Figueredo, Laila	Buyer Id - Id de l'acheteur 054ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2904 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 a été créée pour modifier la période d'installation et les dates de livraison comme suit:

1. En vertu de la clause 6.4.1 Durée des travaux:

AJOUTER : au plus tôt 15 avril et

CLAUSE RÉVISÉE :

6.4.1 Durée des travaux

L'installation des barrières de voie navigable (estacades et bouées) à tous les cinq (5) sites des barrages dans les régions de l'Ontario et du Québec doit se faire à l'été, si les conditions des sites le permettent, **au plus tôt 15 avril et** au plus tard le 25 août 2018.

2. En vertu de la clause 6.4.2 Date de livraison:

AJOUTER : au plus tôt 1 avril et

AJOUTER : au plus tôt 15 avril et

CLAUSE RÉVISÉE :

6.4.2 Date de livraison

Toutes les pièces pour le site de barrage St. Andrews (les bouées, les raccords, et la chaîne), comme l'indique le tableau 1, l'article 1.1 Contexte et Objectif, et les articles 4.3.2.1 et 4.3.2.3 de l'article 4.3 Bouées indépendantes, à l'annexe « A » Énoncé des Besoins, doivent être livrés **au plus tôt 1 avril et** au plus tard le 15 avril 2018.

Les pièces de rechange, comme précisé dans le Tableau 6, Section 6, Exigences pour les pièces de rechange, l'annexe « A » Énoncé des Besoins, doivent être livrés **au plus tôt 15 avril et** au plus tard le 25 août 2018.

3. En vertu de l'Annexe A – Énoncé des Besoins, 4.3.2 St. Andrew's:

SUPPRIMER : par

REPLACER par : entre le 1 avril 2018 et

CLAUSE RÉVISÉE :

4. Livrer le tout à l'adresse d'expédition donnée à la section 3.6 **entre le 1 avril 2018 et** le 15 avril 2018 au plus tard. Cependant, l'assemblage et l'installation des bouées sera faite par les gardiens du barrage sur place.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EP168-171841/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EP168-171841

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
054ml.EP168-171841

Id de l'acheteur - Buyer ID
054ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4. En vertu de l'Annexe A – Énoncé des Besoins, 5.4 Période d'installation:

AJOUTER : le 15 avril 2018 au plus tôt,

CLAUSE RÉVISÉE :

1. L'installation des barrières de voie navigable (bouées et estacades) à chaque barrage devrait être effectuée après les crues printanières (habituellement à la début juin), **le 15 avril 2018 au plus tôt**, et au plus tard le 25 août 2018.

5. En vertu de l'Annexe A – Énoncé des Besoins, 6. Exigences relatives aux pièces de rechange:

SUPPRIMER : par

REPLACER par : entre le 15 avril 2018 et

CLAUSE RÉVISÉE :

L'entrepreneur fournit les pièces de rechange suivantes et les livre aux adresses indiquées **entre le 15 avril 2018 et** le 25 août 2018 :

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.